

Intra CL

**Public**

1 groupe d'agent de la caf  
de Seine Maritime  
Calendrier - Lieux -  
Modalités d'accès :  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et  
des planning sur  
[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Catégorie**

Chantiers locaux

**Tarifs**

**Modalités d'animation**

**Formateur**

NIVOLLE Catherine

**Effectif**

**Taux de satisfaction**

**Tarif / Coût stagiaire**

## 2019-Analyse des pratiques professionnelles : Equipe dédiée à l'accueil -2ème séance- site du Havre - CAF 76

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

### Contenu

#### AVENANT 7 - 2019

Au contrat de prestation de service n° 77/15 du 11 juin 2015 et aux  
avenants n°1 -9 sept. 2015, n°2 -12 janv. 2016, n°3 -29 sept. 2016, n°4-1<sup>er</sup>  
fév. 2017, n°5-oct. 2017, n°6-2 mars 2018

#### PROGRAMME

«Analyse des pratiques professionnelles : Equipe dédiée à l'accueil»

Intervenant : Catherine NIVOLLE

**Public : groupes de techniciens / gestionnaires conseil**

**Durée – Dates – Horaires- Lieux : programmation de 4 jours  
supplémentaires soit 8 nouvelles séances de 3 heures**

**Séances programmées à Rouen** - (4 rue des Forgettes) animées par  
Catherine NIVOLLE

- 14/03 après-midi - de 13h30 à 16h30 - Rouen
- 20/06 après-midi - de 13h30 à 16h30 - Rouen
- 19/09 après-midi - de 13h30 à 16h30 - Rouen
- 12/12 après-midi - de 13h30 à 16h30 - Rouen

**Séances programmée sur le site du Havre** (Antenne Caf - 222 bd de  
Strasbourg) animées par Catherine NIVOLLE

- 15/03 matin - de 8h30 à 11h30 - Le Havre
- 21/06 matin - de 8h30 à 11h30 - Le Havre
- 20/09 matin - de 8h30 à 11h30 - Le Havre
- 13/12 matin - de 8h30 à 11h30 - Le Havre

### PRESENTATION ET OBJECTIFS

Les « **pratiques professionnelles** » désignent un ensemble complexe.

Il s'agit de ce que l'on fait :

- qui relève du travail prescrit
- qui relève du travail réel
- qu'on souhaiterait ne pas faire
- qu'on souhaiterait faire
- sans en avoir véritablement conscience

### **Les préalables**

L'analyse de pratiques professionnelles requiert des conditions particulières :

- une démarche volontaire de participation
- le respect de l'autre et de sa parole
- la confidentialité
- la liberté d'expression dans le cadre adopté
- le respect du fonctionnement du cadre d'analyse
- le séquençement dans la durée
- la neutralité bienveillante de l'intervenant

### **Les objectifs**

- Favoriser l'expression de l'agent par l'empathie et la congruence
- Accompagner l'agent dans l'analyse par l'écoute et le questionnement
- Identifier avec lui « ce qui se joue émotionnellement »
- Faire le lien entre le vécu émotionnel et la pratique professionnelle.
- Identifier les résistances, craintes, angoisses consécutives à la situation et les moyens pour les atténuer.
- Repérer ensemble le ou les objectifs (pas plus de 2) à mettre en œuvre par la suite

### **CONTENU**

*Le principe:* à partir d'une situation vécue et décrite par un agent, il s'agira de mettre en évidence les sentiments éprouvés et les besoins à l'origine de ce ressenti.

En écho, le groupe questionne avec bienveillance et cherche des hypothèses par résonance et/ou empathie.

*Les règles des séances:*

- Confidentialité
- Absence de jugement de valeur personnel
- Ecouter, ne pas interrompre
- Rester centré sur le problème exposé du point de vue de l'agent qui s'exprime

## **Méthodes mobilisées**

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre  
pour le perfectionnement des personnels  
des caisses d'Allocations familiales

---

marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---